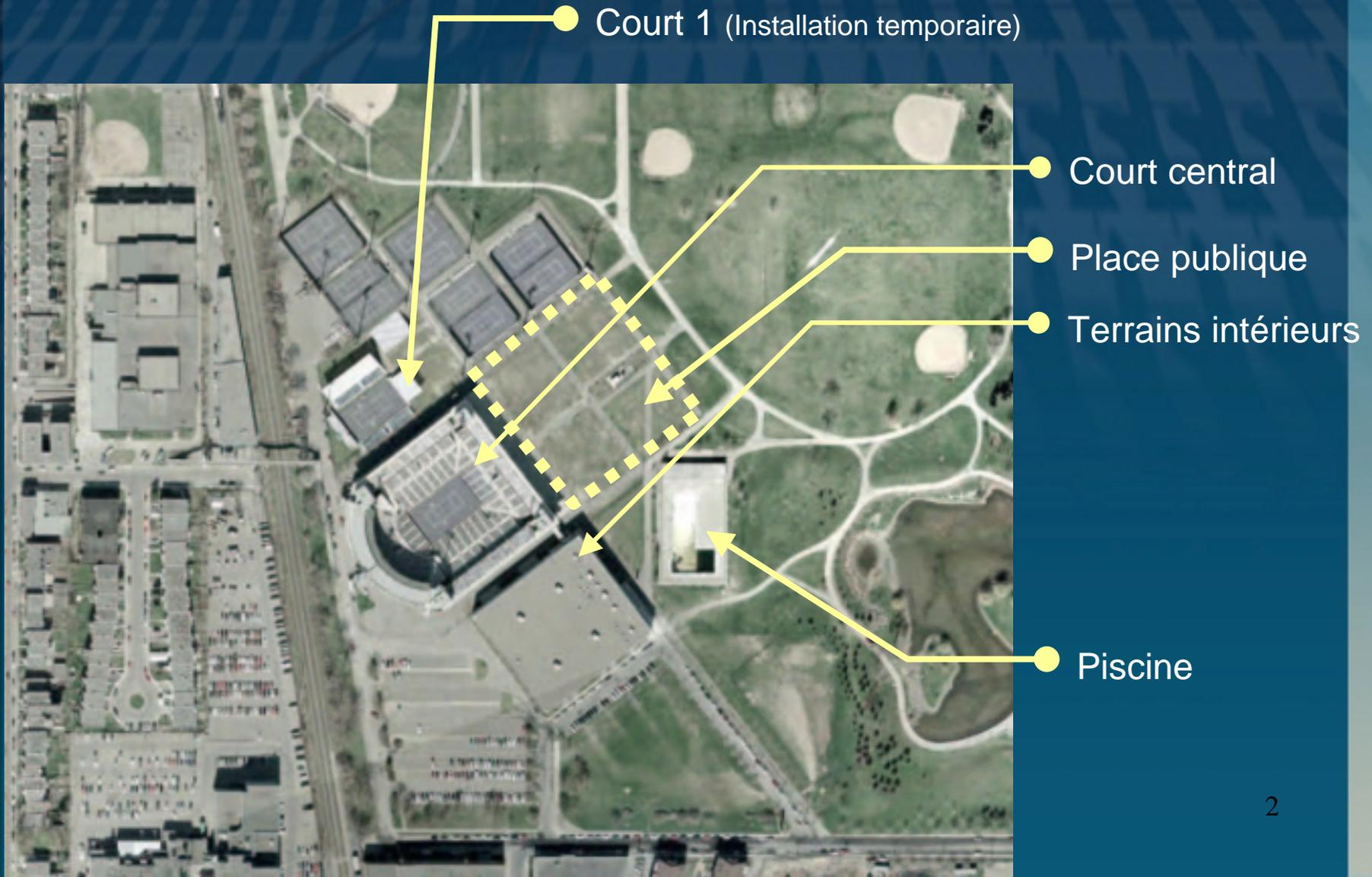


CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY PROJET MODIFIÉ

Juin 2003



Vue des installations actuelles



Projet déposé
en février 2003



Projet modifié
Mai 2003



Projet modifié

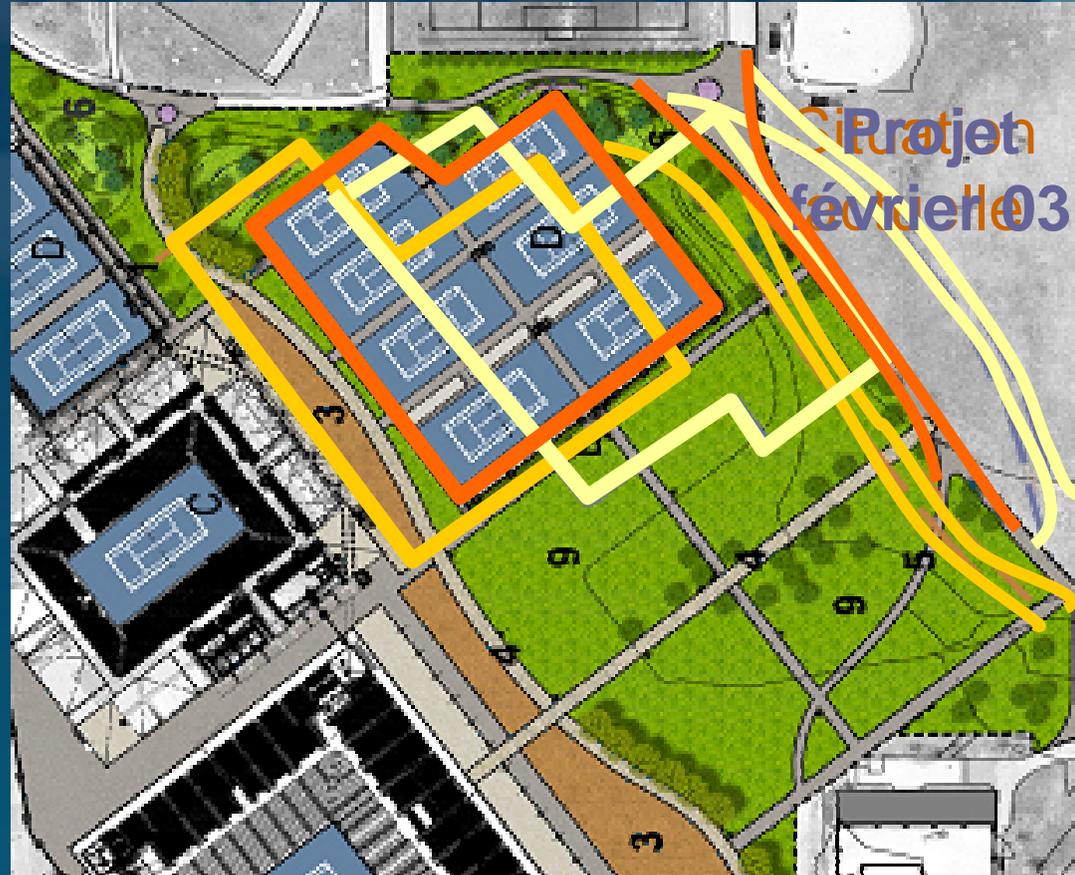
Mai 2003

- terrains de tennis extérieurs regroupés et ramenés sur un même niveau
- échange superficière entre Tennis Canada et la Ville
 - une bande de 13 mètres près de la piscine
 - une bande le long du chemin d'accès.
- sentier bordant la limite nord du CTPJ est repositionné

Déplacement des courts extérieurs

Le groupe de sept courts extérieurs est déplacé vers le sud pour répondre à deux objectifs :

- Diminuer l'avancement des courts de tennis vers le centre du parc
- Maintenir une ouverture de 20,38 mètres entre le Court 1 et les courts extérieurs



Aménagement paysager



- aménagement paysager modifié pour s'adapter à la nouvelle position des terrains de tennis et des sentiers
- aménagement paysager privilégie des grandes aires gazonnées et des plantations de végétaux

LEGENDE

ARBRE FUSILLON À CONSERVER	●
ARBRE FUSILLON À RELOCALISER	●
ARBRE FUSILLON À COUPER	●
ARBRE CONFÈRE À CONSERVER	●
ARBRE CONFÈRE À RELOCALISER	●
ARBRE À CONSERVER	●
ARBRE À RELOCALISER	●
ARBRE À COUPER	●
UNITÉ DES TRAVAUX	—
SÉPAREUR PROPOSÉ	- - -



Plan des arbres existants

- Nouvelles plantations
 - Arbres 77
 - Arbustes 267
 - Vivaces 315
- Arbustes à relocaliser 60 env.
- Arbres à relocaliser 82
- Arbres à couper 4

Vue d'ensemble du projet de Tennis Canada



Modélisation du projet



Aire de dégagement

L'aire de refuge doit pouvoir accueillir 26000 personnes

	Court Central	Court no.1	total
Population	13500	7500	26000
Aire de refuge requis selon le code	6750	3750	13000
Aire de refuge disponible / superficie	10435	2898	13333
Capacité d'accueil	20870.4	5796	26666.4

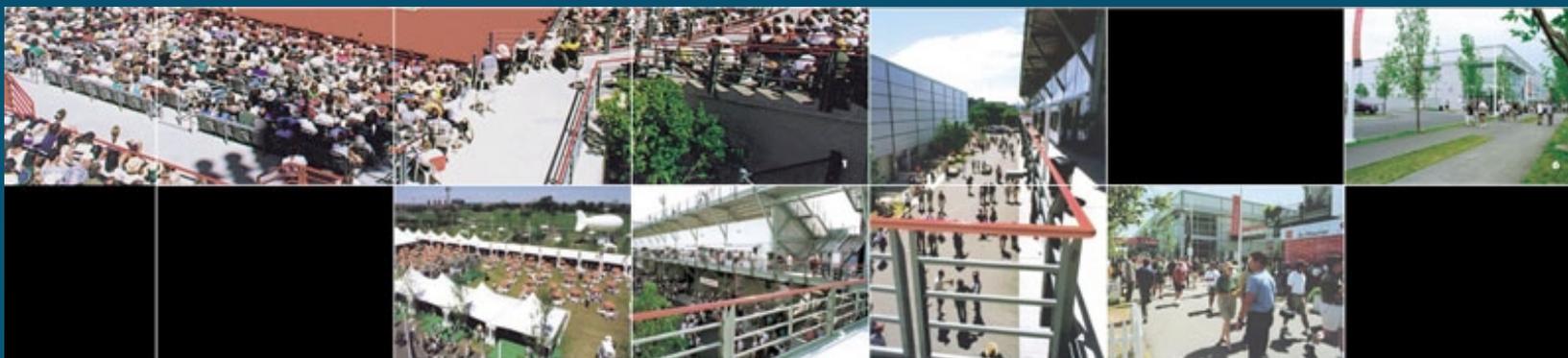
Références au code national du bâtiment

- Un dégagement de 3 mètres sur tout le périmètre (aire protégée) – article 3.2.5.5
- Une voie d'accès complètement libre d'au moins 6 mètres – article 3.2.5.6
- Une surface de .5 mètre / personne (aire de refuge) – article 3.4.3.3

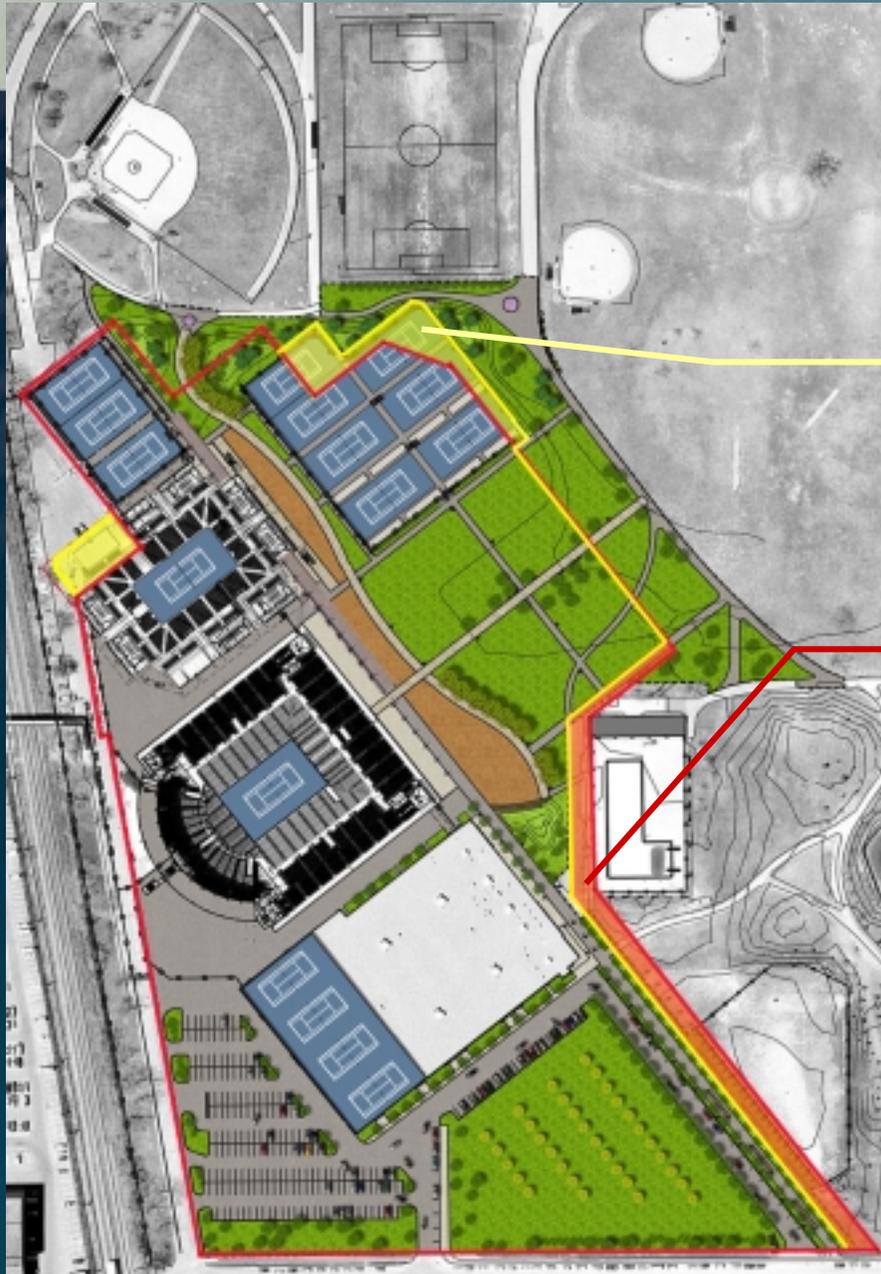
Échange de superficie

Tennis Canada Échange de superficie

	Situation actuelle	Proposition février 2003	Proposition mai 2003
Droit superficiaire	m.c.	m.c.	m.c.
<i>Superficie totale</i>	<i>84734</i>		
Superficie demandée		4270	1928
Superficie redonnée		-4270	-2733
Droit superficiaire de Tennis Canada	84734	84 734	83 967



Comparaison des superficies



**Superficie
demandée**

**Superficie
actuelle**

**Superficie actuelle = 84 734 m.c.
Superficie du projet = 83 967 m.c.**

Échange de superficie



Aires d'aménagement – scénario proposé / tournoi de 2004



Aménagement – Internationaux de tennis du Canada



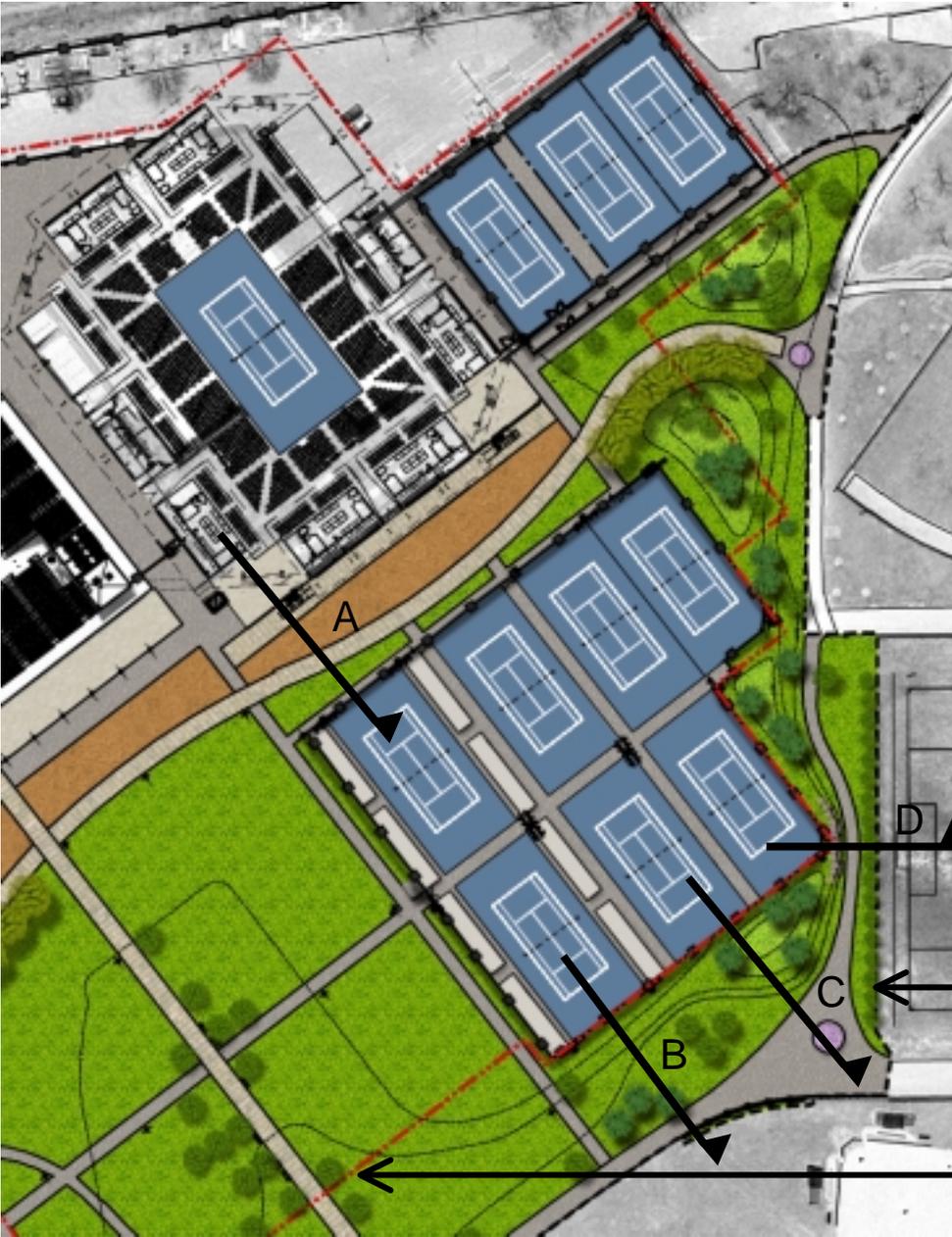
Comparaison avec d'autres grands événements de Montréal

	Jazz	Grand Prix	Tennis
Espaces intérieurs	-	-	8 392 m ²
Chapiteaux	1 858 m ²	14 678 m ²	8 110 m ²
Temps de montage	8 jours	42 jours	19 jours

Annexes

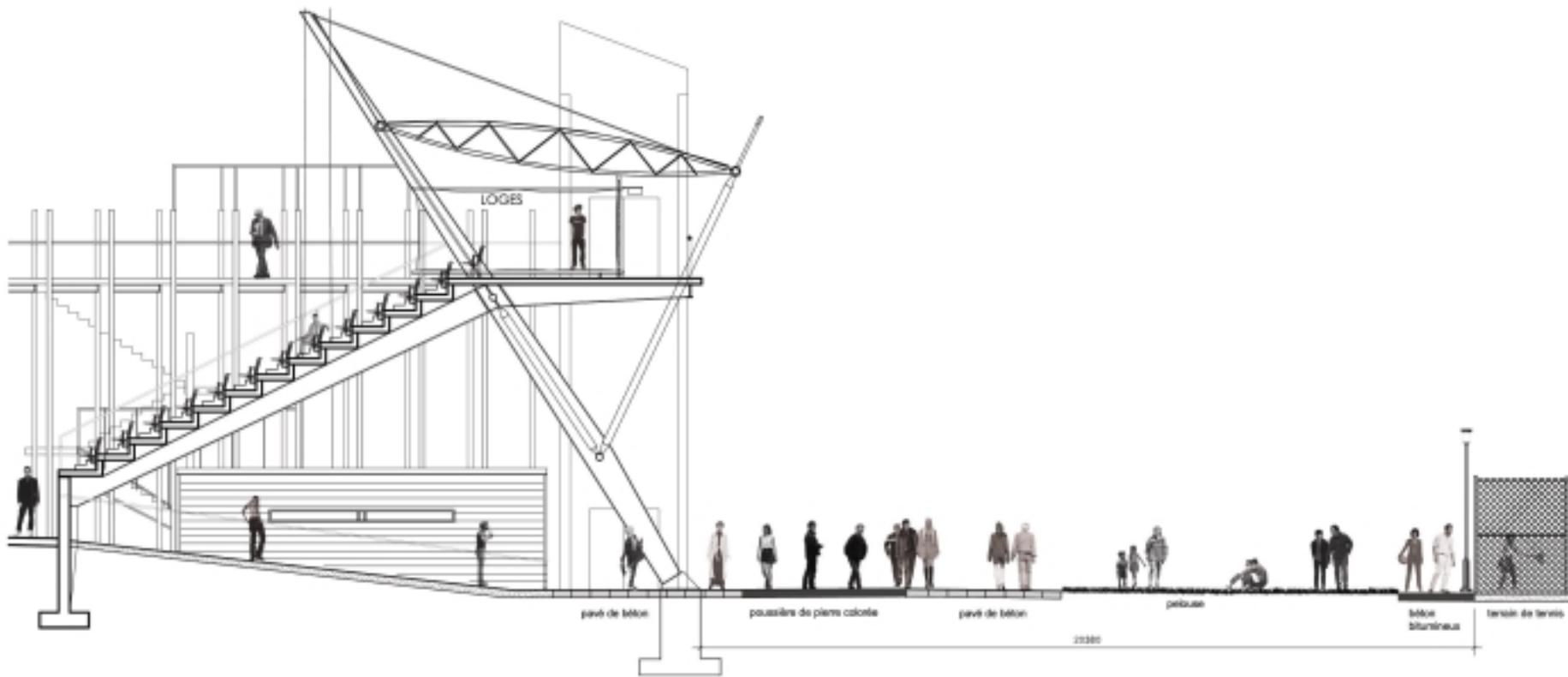
projet de Tennis Canada





Limite des travaux d'aménagement

Limite du droit superficiaire



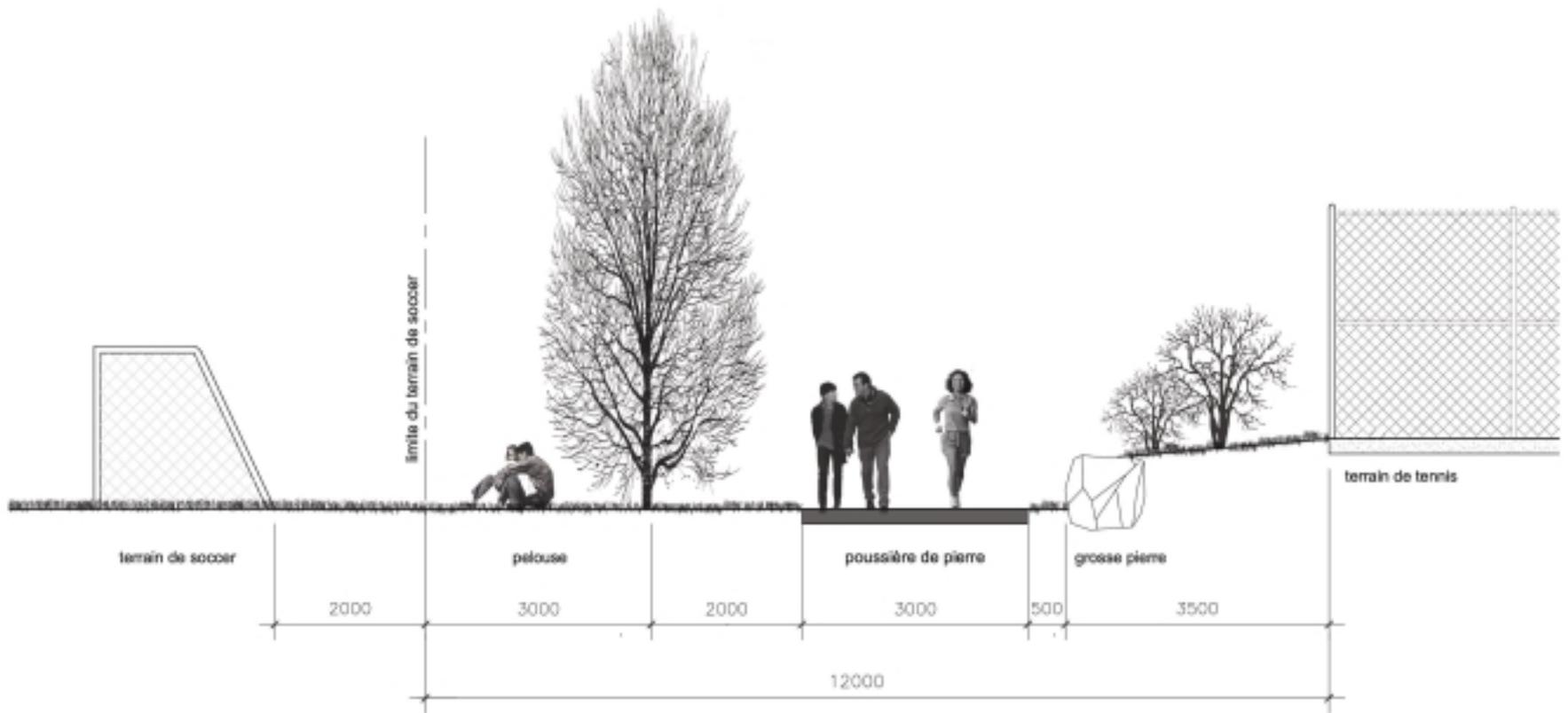
Coupe A



Coupe B



Coupe C



Coupe D